

ISIN : FR 0007080254
Mnémonique : ALLHB
EURONEXT Growth



Communiqué, Paris le 19 janvier 2021

COMMUNIQUE : INFORMATION TRIMESTRIELLE – 4^e TRIMESTRE 2020

Variation du Chiffre d'affaires au 31 décembre 2020 : - 83.81 %

En K€	Cumul au troisième trimestre	Quatrième trimestre	Cumul Année
<u>2020</u>			
Hôtel Regina Paris	1 871	11	1 882
Hôtel Majestic - Spa Paris	1 000	273	1 273
Hôtel Raphael Paris	1 975	33	2 008
Année 2020	4 846	317	5 163
<u>2019</u>			
Hôtel Regina Paris	10 509	3 343	13 852
Hôtel Majestic - Spa Paris	4 314	1 355	5 669
Hôtel Raphael Paris	9 596	2 767	12 363
Année 2019	24 419	7 465	31 884
Variation (en %)	-80.15%	-95.75%	-83.81%

Le chiffre d'affaires des trois établissements s'élève à 5,2 millions d'euros au 31 décembre 2020, soit une diminution de 83,81 % par rapport à l'année précédente.

Le chiffre d'affaires de l'Hôtel Regina baisse de 86,41 % sur l'année 2020. L'hôtel est fermé depuis le 17 mars 2020 et les réservations engrangées n'ont pas permis la réouverture sur le 4^e trimestre 2020.

L'Hôtel Majestic – Spa réouvert depuis mi-septembre 2020 en appartements a réalisé un chiffre d'affaires de 273 K€ sur le 4^e trimestre. Son taux d'occupation cumulé au 31 décembre 2020 s'établit à 19,90% avec un prix moyen de 314,14 euros pour 73,13 % et 348,74 euros au 31 décembre 2019.

L'Hôtel Raphael n'a pas réouvert ses portes depuis le 17 mars 2020 également. Il n'a pu accueillir qu'un évènement qui a généré les 33 K€ de chiffre d'affaires sur le 4^e trimestre 2020.

Le Taux d'Occupation d'ensemble sur chambres disponibles s'établit à 13,58 % au 31 décembre 2020, il était de 74,85 % au 31 décembre 2019. Le prix moyen hors taxes, s'élève à 348,30 euros pour 386,50 euros l'an dernier à la

même date. Le RevPar global (Revenu par chambre) s'établit à 47,29 euros hors taxes. Il était de 289,30 euros au 31 décembre 2019.

Faits marquants du trimestre

- Covid 19 et mesures prises

La crise sanitaire de la Covid 19 impacte très lourdement l'activité touristique et des hôtels en particulier.

La mise en confinement obligatoire nous a conduit à fermer les trois hôtels dès le 17 mars 2020 après le départ des derniers clients. Lorsque les visites touristiques et les voyages d'affaires pourront reprendre avec l'ouverture des aéroports et des frontières, les hôtels pourront redémarrer leurs activités.

- Aides sociales

La société a recours au dispositif de chômage partiel depuis le 19 mars 2020 et continue de pouvoir en bénéficier jusqu'au 31 janvier 2021, voire jusqu'à fin mars 2021 (décrets à venir) dans les conditions actuelles. Elle a négocié avec les instances représentatives du personnel un accord portant sur le dispositif d'Activité Partielle Longue Durée. Cet accord a reçu validation le 5/01/2021 de la part des autorités compétentes. Dès que le dispositif de chômage partiel selon ses modalités actuelles cessera, l'APLD sera mise en œuvre tel que le prévoit notre accord.

- Financements

La société a obtenu le report des échéances de l'emprunt qui était en cours avant la pandémie pendant 12 mois et devra donc reprendre ses remboursements à compter de mai 2021.

Elle a souscrit un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) à hauteur de 7 M€ dont les fonds ont été mis à disposition le 5 mai 2020. La société demande l'étalement sur la durée maximale de 5 ans de ce PGE et le différé d'un an supplémentaire des remboursements.

Afin de faire face à cet arrêt quasi complet de l'activité du fait de la pandémie de la Covid 19, les administrateurs de la société ont décidé le 8 septembre 2020 de souscrire un PGE Saison, ou Prêt Garanti par l'Etat complémentaire, basé sur les 3 meilleurs mois de chiffres d'affaires de l'année 2019 tel que cela est autorisé pour les entreprises du secteur.

Ils ont également décidé de solliciter des Prêts Tourisme et Relance Tourisme Covid auprès de la BPI (Banque Publique d'Investissement) pour 2.8 M€.

Le PGE Saison de 3,78 M€ a été accordé et versé à la société le 3 décembre 2020.

Les prêts Tourisme et Relance Tourisme de la BPI ont été accordés et versés à la société le 18 janvier 2021.

La société étudie toutes les aides et dispositifs qui s'offrent à elle, étant précisé que de nombreuses dispositions sont limitées par des conditions spécifiques, et notamment des seuils d'effectifs.

De nouvelles dispositions, décrétées courant décembre 2020, portant sur le fonds de solidarité pour le mois de décembre 2020 sans condition de seuil d'effectif sont à l'étude.

- Affiliation

L'hôtel Raphael a signé un nouveau contrat d'affiliation avec le groupe SLH Small Luxury Hotel of the World en décembre 2020.

L'hôtel Raphael sera le fleuron de cette affiliation d'hôteliers indépendants sur la destination Paris, toujours dans l'univers du luxe avec une image rénovée et moderne tout en restant dans la tradition et la mise en avant du caractère unique de chaque hôtel. A ce titre, on peut mentionner leur slogan qui est « Independently minded ».

SLH est un groupe reconnu de la clientèle tant B to B que B to C et va permettre de maintenir le lien avec les agences de voyages partenaires de longue date tout en assurant un renouveau de clientèle directe.

- Perspectives

L'année 2021 commence sous un jour inattendu avec la nouvelle variante du virus qui semble devoir obérer nos activités sur le 1^e trimestre. Elle est néanmoins prometteuse avec l'arrivée de la vaccination et nous l'espérons le retour des touristes pour l'été.

Les mesures du gouvernement et la trésorerie de la société devrait pouvoir nous permettre d'attendre la réouverture des frontières et le retour de nos clients.

Cependant, l'année 2021 sera certainement non comparable aux années 2019 et antérieures.